

Extrait des délibérations
de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique
de l'Université Grenoble Alpes
Séance plénière du jeudi 27 février 2025

D07_27022025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-sept février à quatorze heures, la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique de l'Université Grenoble était rassemblée en séance plénière, dans l'amphithéâtre 5 de la galerie des amphis sous la présidence de Serge SLAMA, Président du Conseil Académique de l'UGA.

Point à l'ordre du jour : avis concernant le calendrier pédagogique et les bornes de l'année universitaire 2025-2026

Président de séance : Serge SLAMA

Membres présents : CHAACHOUA Hamid, CROSS Benjamin, DUMESTRE-PERARD Chantal, PINSAULT Nicolas, SEIDELIN Signe, VANIER Léo, BOURREL Romain, BRETON Jean, CARNEL Jean-Stéphane, DE ROSNY Eve, GIROUD Séverine, LEMASSON Germain, RACKI Valérie, DUMON Astrid, QUELIN Léa, RAMBAUD Sarah, METRAL Charles, GUIDETTI Malo, BERIO Clémence, LEUILLIER Adrien, DI IORIO Énée, SOEHNLEN Gabriel.

Membres représentés : BAVEREL Olivier (procuration à LEMASSON Germain), ORSINI-SAILLET Catherine (procuration à CARNEL Jean-Stéphane), MACLEAN Catriona (procuration à CHAACHOUA Hamid), CASTEBRUNET Hélène (procuration à SEIDELIN Signe), MARTINEZ MARCOUX Marie-José (procuration à PINSAULT Nicolas), BOUCHEZ-CHEVALIER Valérie (procuration à BRETON Jean), CHALON Nathalie (procuration à DE ROSNY Eve), VALARCHER Olivier (procuration à RACKI Valérie), BAILE Henri (procuration à BOURREL Romain), HAMDISEBASTIANIS Myriam (procuration à CROSS Benjamin), HENNEQUIN Jean Richard Claus (procuration à BERIO Clémence), GEIBEN Héloïse, (procuration à DI IORIO Énée), SAUZEAU Antoine (procuration à COPIN Nicolas), DANIEL Maeva (procuration à DUMON Astrid).

Membres absents ou excusés : tous les autres membres.

Considérant les bornes de l'année universitaire fixées au 1^{er} septembre 2025 pour son début au 30 septembre 2026 pour son terme ;

Il est proposé aux membres de la commission de la formation et de la vie universitaire d'émettre un avis, sur le calendrier pédagogique et les bornes de l'année universitaire 2025-2026 (fixées au 1^{er} septembre 2025 pour son début au 30 septembre 2026 pour son terme).

Le résultat du vote est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	47
Membres présents (dont président de séance)	23
Membres représentés	14
Nombre de votants	37
Voix favorables	28
Voix défavorables	3
Abstentions ou refus de prendre part au vote	6

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire émet un avis favorable, à la majorité de ses membres présents et représentés, concernant le calendrier pédagogique et les bornes de l'année universitaire 2025-2026 (fixées au 1^{er} septembre 2025 pour son début au 30 septembre 2026 pour son terme).

Fait à Saint-Martin-d'Hères, le 13 mars 2025

Le Président du Conseil académique
de L'Université Grenoble Alpes



Publié le : 10 mars 2025

Transmis au Rectorat le : 10 mars 2025

Cette délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble (2 place de Verdun, 38000 GRENOBLE ou via <https://citoyens.telerecours.fr>) dans un délai de deux mois à compter de sa publication.